



*Soutenir les initiatives de création d'entreprises
et d'emplois sur notre territoire*

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

MEMBRE DE



L'ACCOMPAGNEMENT ET LE FINANCEMENT des créateurs d'entreprise

La **Plateforme Initiative** accompagne les créateurs d'entreprise dans la « **structuration financière** » de leur projet.

Ainsi, elle apporte le « **coup de pouce** » financier supplémentaire au bon démarrage de l'activité et facilite la levée des fonds bancaires, par l'**octroi d'un prêt d'honneur PFIL et/ou d'un prêt 0% NACRE**.

Ce coup de pouce financier permet de **constituer ou de renforcer l'apport personnel** du créateur qui manque souvent de moyen financier propre. Ceci est d'autant plus important pour les personnes au chômage et/ou à faibles ressources.

Au-delà du financement, lors de l'instruction et de l'expertise du Business Plan, des **informations et des conseils avisés** (du comité d'agrément et du permanent de la Plateforme) sont donnés au porteur de projet.

L'objectif est bien la consolidation du projet afin de **maximiser les chances de succès** de celui-ci.

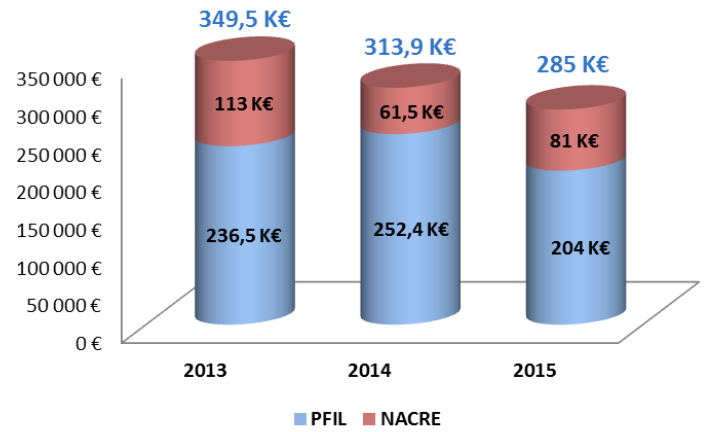
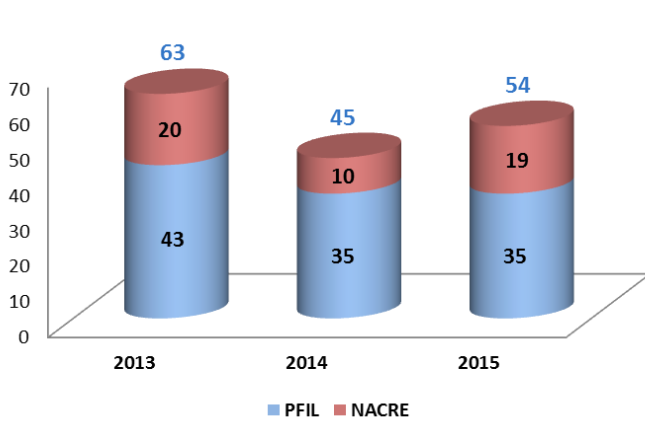
Après création, la PFIL apporte ses compétences en matière de **suivi** et de **parrainage d'entreprise**.

CHIFFRES CLES 2015

39		entreprises financées
85		emplois créés ou maintenus
204 000 €		de prêt d'honneur engagés
81 000 €		de prêt NACRE engagés
Soit au total 285 000 €		de prêt à taux zéro engagés
2 154 590 €		de prêt bancaire mobilisés
7.6		d'effet levier bancaire*
77%		de taux de pérennité à 3 ans

*En moyenne, pour 1 € de prêt d'honneur accordé (PFIL et NACRE), 7.6 € de prêt bancaire ont été mobilisés.

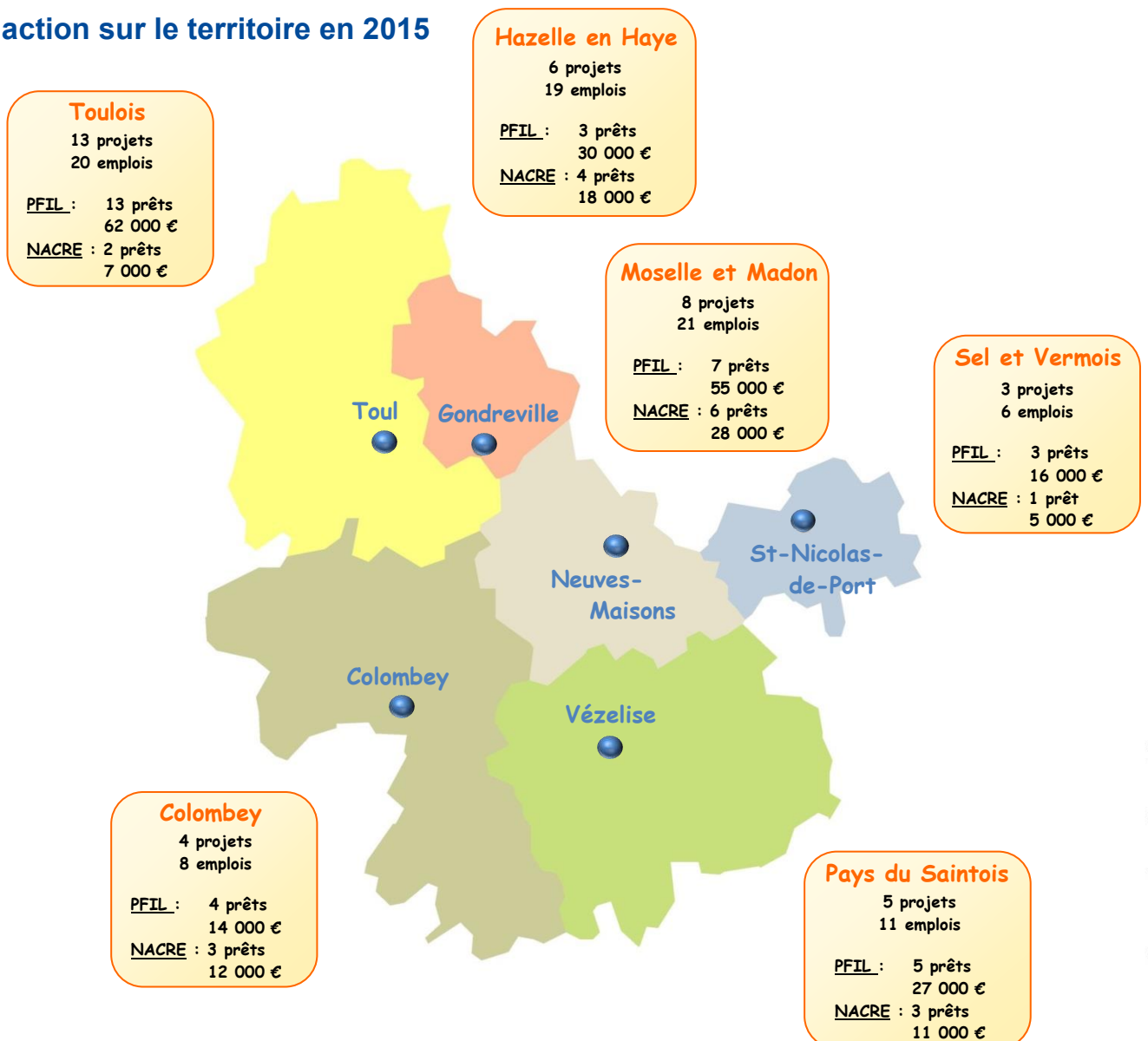
Nombre et volume des prêts



Synthèse des projets

	Prêts d'honneur (PFIL et NACRE)	Apports personnels	Prêts bancaires	Autres ressources	TOTAL	Emplois créés ou maintenus	Levier bancaire
Projets agréés sur 2015	285 000 € (9%)	668 600 € (21%)	2 154 590 € (67%)	108 500 € (3%)	3 216 690 €	85	7,6

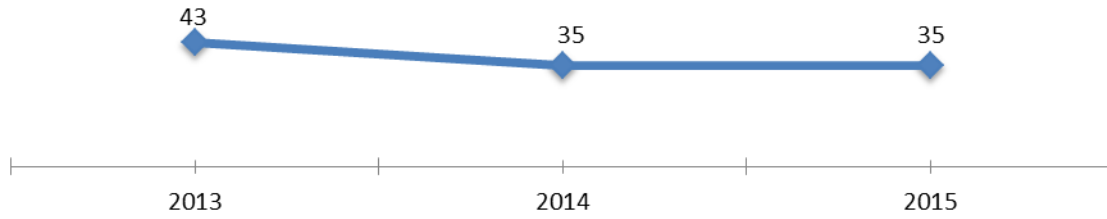
Notre action sur le territoire en 2015



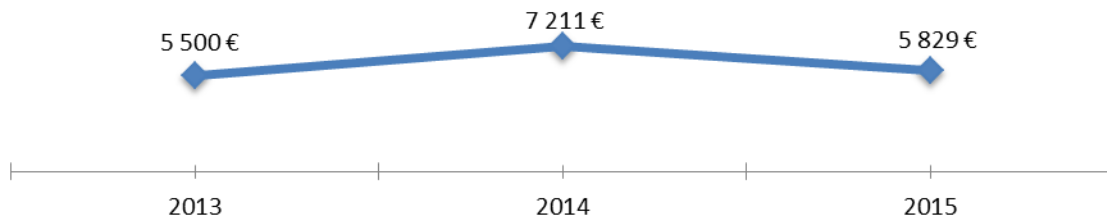
LE FINANCEMENT DES PROJETS

Les prêts d'honneur PFIL

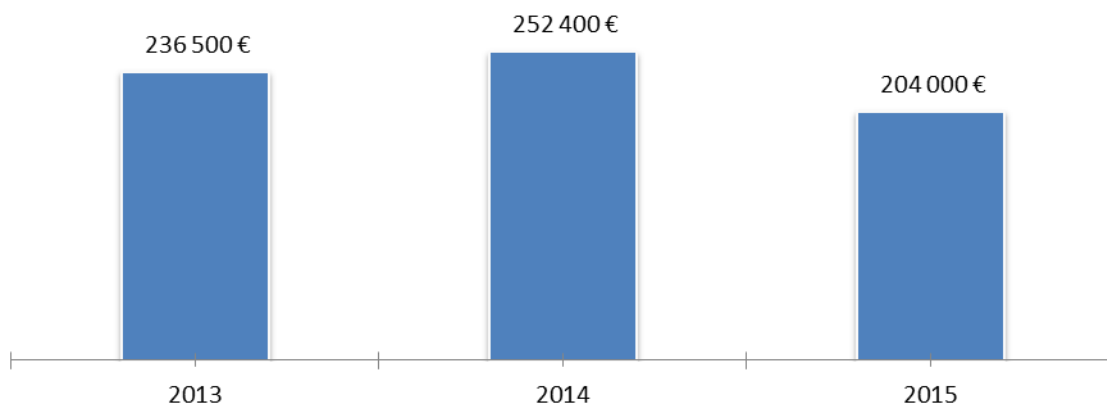
Nombre de prêts d'honneur engagés



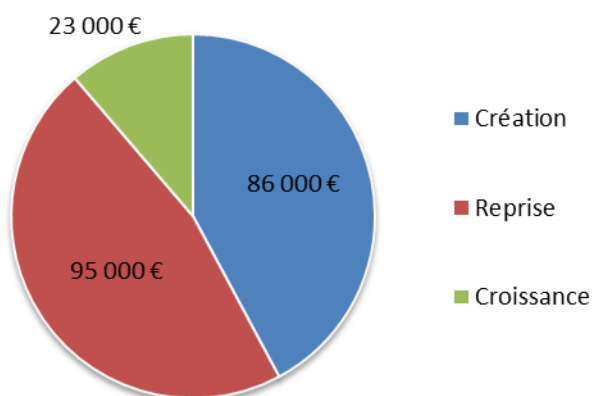
Montant moyen des prêts d'honneur engagés



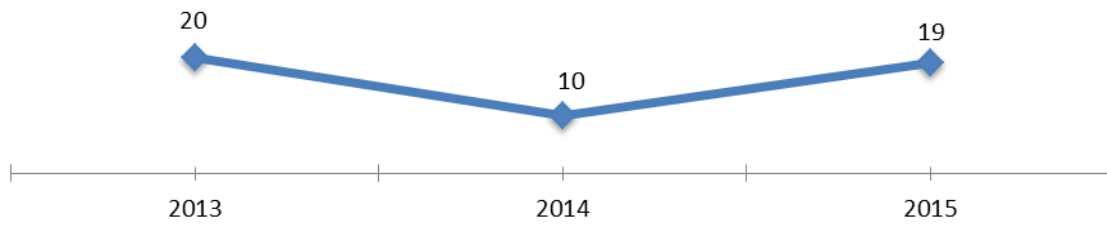
Montant total des prêts d'honneur engagés



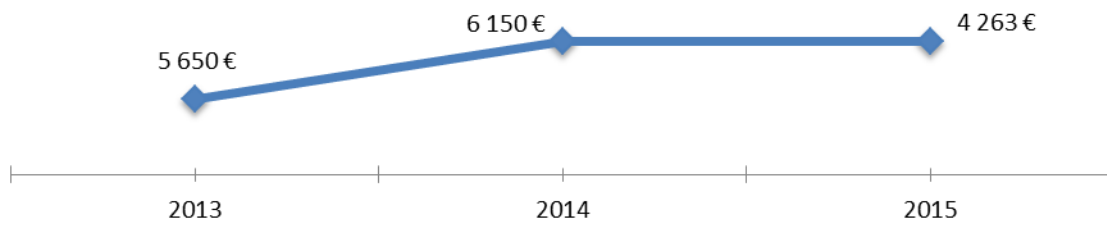
Répartition des prêts d'honneur par type de projets financés



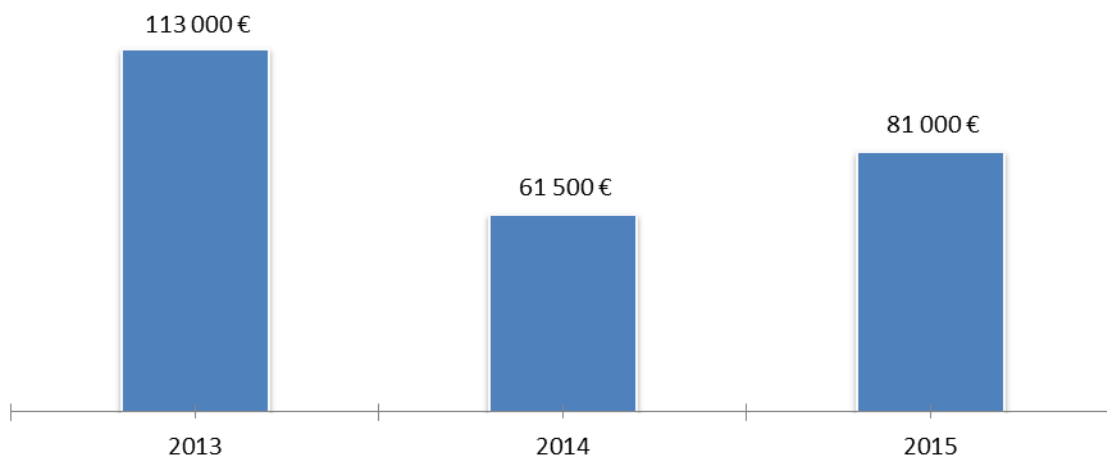
Nombre de prêts NACRE engagés



Montant moyen des prêts NACRE engagés

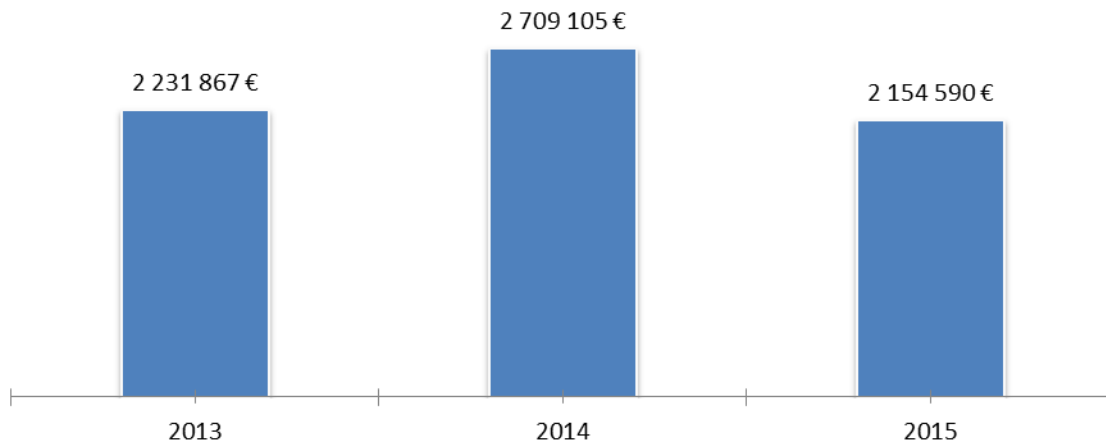


Montant total des prêts NACRE engagés

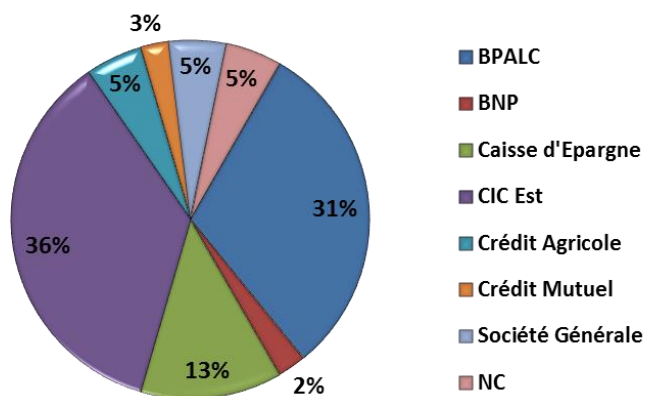


Les prêts bancaires associés

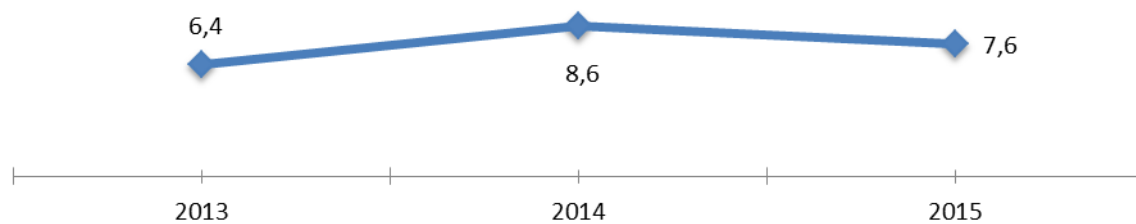
Montant total des prêts bancaires associés



Répartition des prêts bancaires associés selon les banques

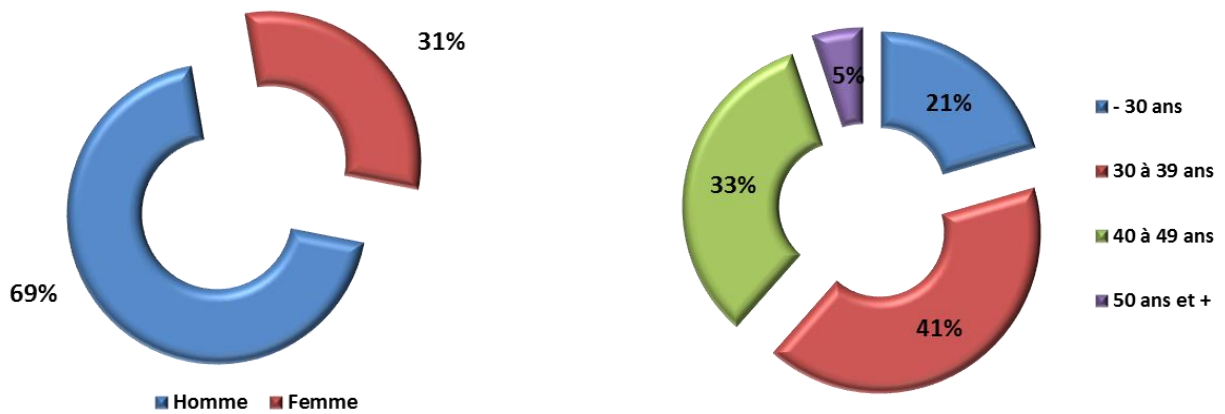


Évolution de l'effet levier des prêts d'honneur (PFIL et NACRE)

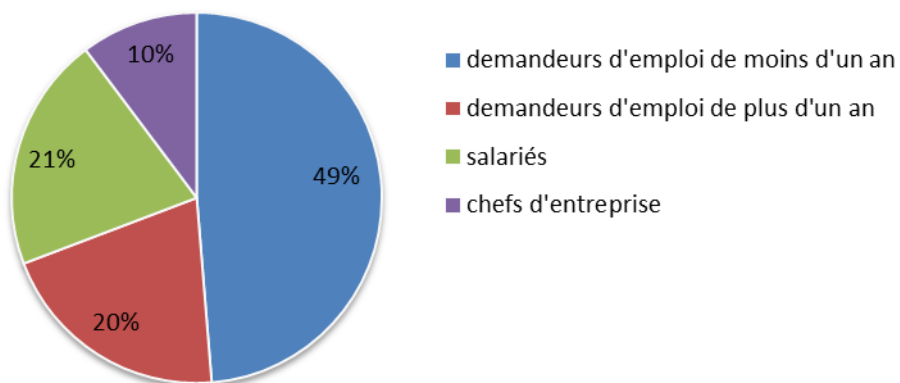


Profil des entrepreneurs

- 69% d'hommes
- 69% de demandeurs d'emploi
- 74% âgés de 30 à 49 ans

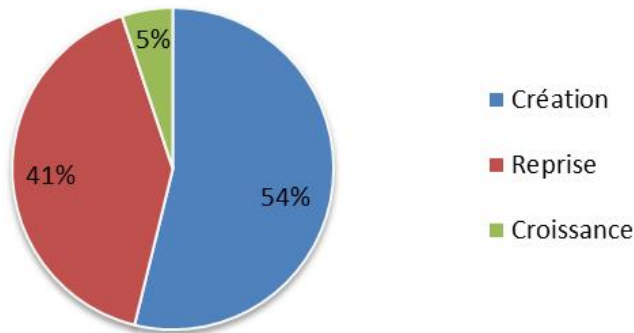


Situation des porteurs de projet avant le lancement de leur entreprise

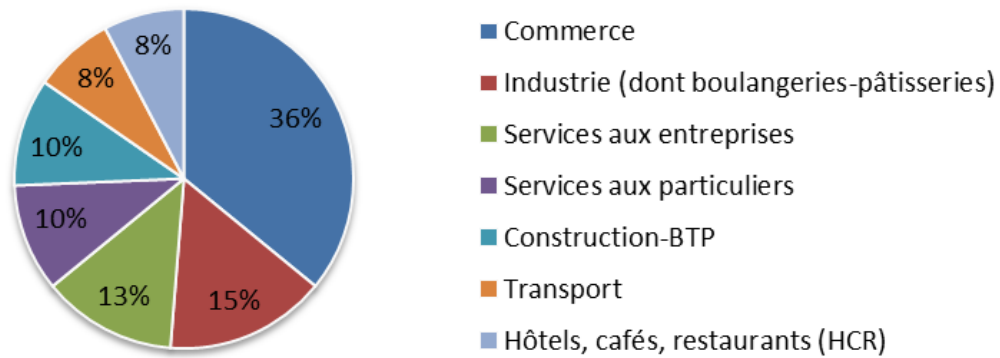


Profil des entreprises financées

Répartition des 39 entreprises financées par type d'intervention

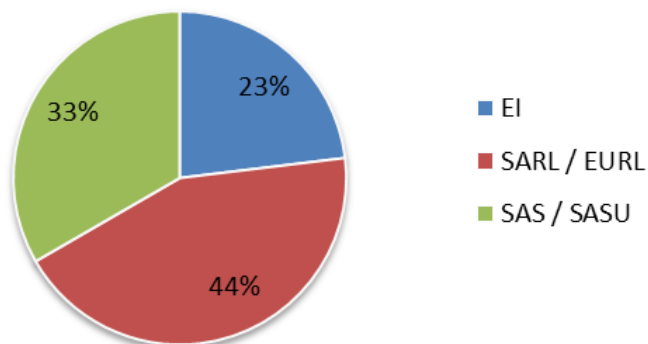


Les secteurs d'activité les plus soutenus

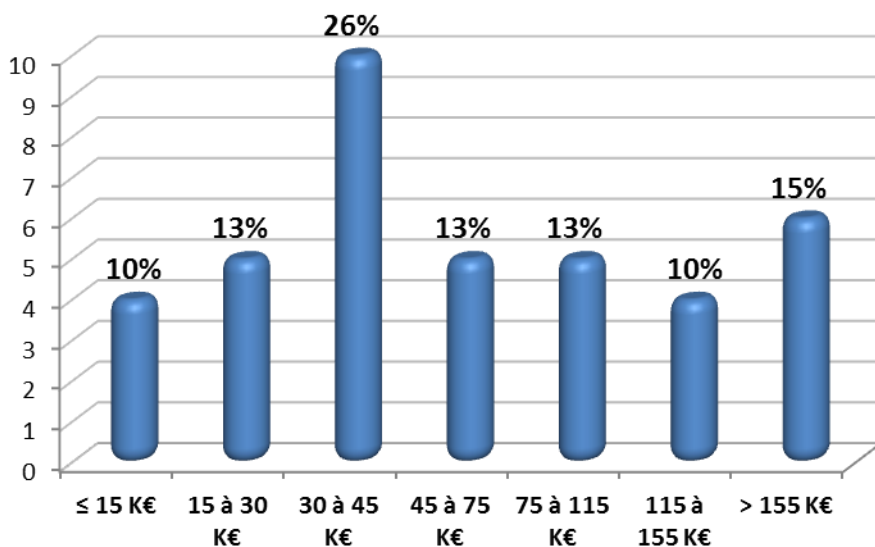


15 projets (38%) intègrent une démarche ESS ou RSE (circuit court, lien social, démarche participative, protection de l'environnement, économie d'énergie, ...)

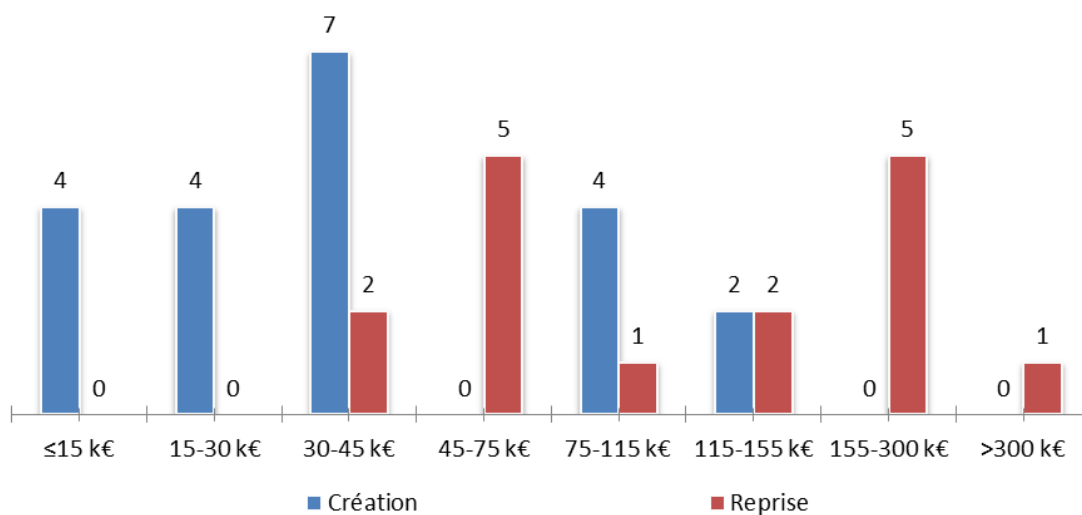
Les statuts juridiques les plus représentés



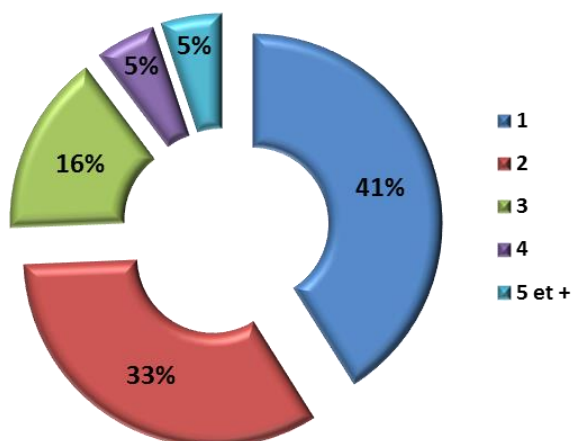
Les plans de financement



Zoom sur les créations et les reprises



Nombre d'emplois créés ou maintenus au démarrage (dirigeant compris)



LE SUIVI POST-CREATION

Parrainage d'entreprise

Le **parrainage**, initié et mis en place par la Plateforme en 2013, vise à renforcer les chances de succès du projet porté par le créateur par la mise à disposition du savoir-faire et du professionnalisme d'un chef d'entreprise expérimenté.

C'est aider un jeune dirigeant à agir en chef d'entreprise en :

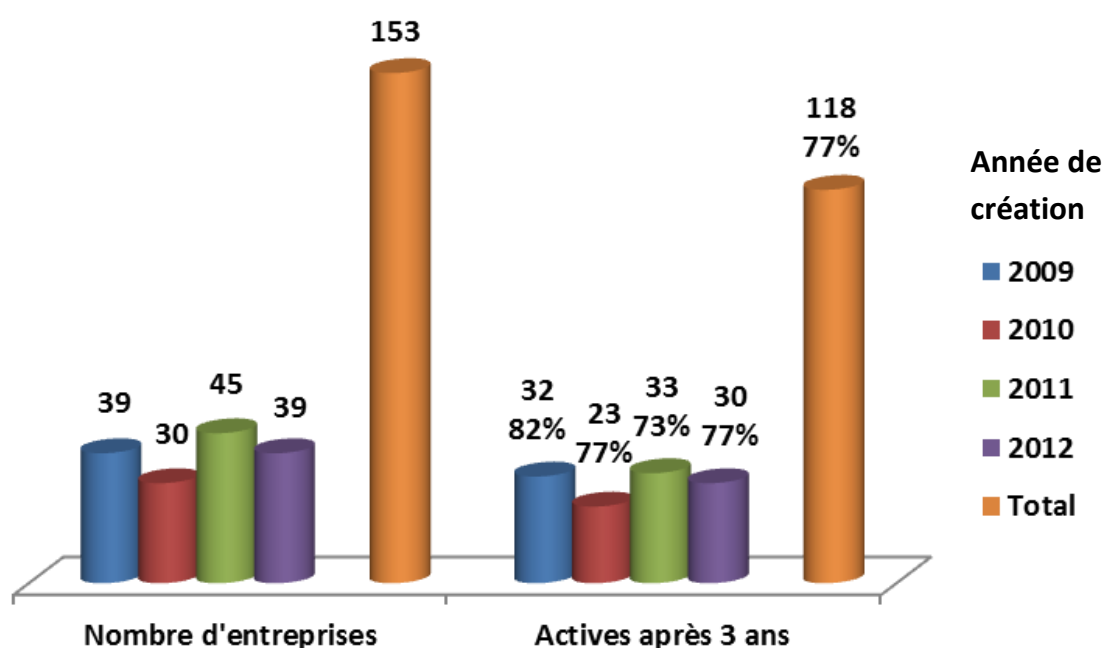
- partageant des expériences professionnelles,
- le soutenant dans le quotidien pour rompre l'isolement,
- apportant un regard extérieur,
- l'intégrant dans un réseau...

3 parrainages en cours, dont **1 nouvelle charte** a été signée sur l'année.

Pérennité des entreprises aidées

Le **taux de pérennité moyen à 3 ans** des entreprises financées par un prêt d'honneur PFIL est de **77%**.

(Calcul basé sur les entreprises créées en 2009, 2010, 2011 et 2012 étant toujours actives 3 ans après leur immatriculation)



LES MODALITES DES PRETS D'HONNEUR

Prêt d'honneur PFIL « Création »

Montant : 1 000 à 10 000 € (possibilité d'aller jusqu'à 16 000 € sous conditions)

Durée : 1 à 5 ans

Différé : jusqu'à 6 mois

Critères d'éligibilités :

- Projet de création, reprise ou primo-développement d'entreprise (- de 3 ans) (hors auto-entrepreneur),
- Tout secteur d'activité excepté professions libérales réglementées, activités agricoles, activités d'intermédiation financière et immobilière,
- Siège social et activité économique sur le territoire de la Plateforme,
- Prêt bancaire professionnel obligatoire

Prêt d'honneur PFIL « Croissance »

Montant : 8 000 à 16 000 €

Durée : 1 à 5 ans

Différé : jusqu'à 6 mois

Critères d'éligibilités :

- Projet de développement d'entreprise (- de 5 ans) (hors auto-entrepreneur),
- Situation comptable détaillée et « saine »,
- Tout secteur d'activité excepté professions libérales réglementées, activités agricoles, activités d'intermédiation financière et immobilière,
- Siège social et activité économique sur le territoire de la Plateforme,
- Prêt bancaire professionnel obligatoire

Prêt 0% NACRE (Dispositif d'Etat et Caisse des Dépôts)

Montant : 1 000 à 8 000 € (prêt moyen : 4 000 €)

Durée : 1 à 5 ans

Différé : aucun

Critères d'éligibilités :

- Demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux, personnes rencontrant des difficultés à s'insérer durablement dans l'emploi...,
- Entrer dans un parcours d'accompagnement NACRE (avant création),
- Tout secteur d'activité
- Prêt bancaire professionnel obligatoire (cautions personnelles limitées à 50%)
- Plan de financement < 75 000 € (en création)

INITIATIVE TERRES DE LORRAINE



Adresse : Centre d'Activités Ariane
240 rue de Cumène
54230 Neuves-Maisons

N° téléphone : 03 83 15 67 00

Email : initiative-tdl@orange.fr

Site Internet : initiative-tdl.com

Nos partenaires :



agence de
Développement
TERRES DE LORRAINE



Région ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

MEURTHE & MOSELLE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

